



PREFECTURE
1 Rue Bartholdi
90000 BELFORT

MAIRIE de CHAUX

Territoire de Belfort
Tél : 03 84 27 10 30

BORDEREAU D'ENVOI

N°	DESIGNATION DES PIECES	OBSERVATIONS
	Délibérations Conseil Municipal en date du 18 août 2022	
28	Mise en œuvre contrat assurance inaptitude agents publics	2 Expl.
29	Plan de relance ONF : attribution du marché	2 Expl.
30	Devis abattage et façonnage (parcelles 3-4-25-41)	2 Expl.
31	Reconduction poste "Parcours Emploi Compétences"	2 Expl.
32	Demande de subvention aménagement trottoirs tronçons 1 et 3	2 Expl.
33	Demande de subvention éclairage public	2 Expl.
34	Cession terrain éco point au Smictom	2 Expl.
35	Bilan Smictom 2021	2 Expl.
36	Bilan Syndicat des Eaux 2021	2 Expl.
	Procès verbal de séance	2 Expl.

Préfecture du Terr. de Belfort

2-2-AOÛT-2022

Service Courrier

RECU LES PIECES CI-DESSUS LE

Chaux, le 19 août 2022

Le Secrétaire



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-
Présents :	11	Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme
Votants :	15	Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin
Absents :	4	MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY
Excusés :	0	

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale LABEUICHE - Mme Aurore COURGEY
12 août 2022

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUICHE à M. Olivier BOURNEZ - Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY
22 août 2022

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 28/2022

Préfecture du Terr. de Belfort

22 AOUT 2022

Objet : Mise en œuvre contrat assurance inaptitude agents publics Service Courrier

Le Maire expose au conseil municipal un rapport présentant une initiative du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale proposant aux collectivités et établissements intéressés de tenir un groupement de commandes permettant l'achat de prestations d'assurance couvrant les risques induits par l'inaptitude des agents publics à leurs fonctions.

En vertu des dispositions de l'article L 826-2 du code général de la fonction publique, les agents publics inaptes à l'exercice de leurs fonctions ont droit à une Période de Préparation au Reclassement (PPR), avec maintien du traitement, pendant une durée maximale d'un an avec prolongation possible de 3 mois.

Cette période doit permettre à la collectivité et à l'agent, avec le concours du centre de gestion de la fonction publique territoriale et d'autres partenaires le cas échéant, de rechercher toutes les solutions disponibles pour faciliter un reclassement : par exemple des périodes de formation, d'observation et de mise en situation sur d'autres postes.

Un décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions organise ce régime.

Quel que soit l'intérêt qu'on lui accorde, la période de préparation au reclassement représente un coût pour l'employeur qui n'est compensé par aucun dispositif en vigueur.

Ce groupement de commandes est donc destiné à permettre au centre de gestion de procéder à une consultation dans le but d'obtenir une solution idoine.

Le Centre de Gestion envisage de procéder à :

- La passation d'un marché de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2023, pour le compte des communes et EPCI ayant mandaté le centre de gestion ;
- La gestion des relations avec l'(es) assureur(s) sélectionné(s).

L'intérêt d'un tel groupement est indéniable. Il permettra la valorisation de ce nouvel outil de ressources humaines pour les employeurs publics en en minimisant le coût par l'assurance.

De plus, l'adhésion au groupement de commandes n'a pas d'effet contraignant, l'adhésion finale nécessitant une nouvelle intervention de l'assemblée délibérante. La commune reste donc libre de faire autrement si elle trouve mieux ailleurs.

Le Maire invite donc le conseil municipal à mandater le Centre de la Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour ce groupement de commandes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte la présente délibération donnant mandat au Centre de Gestion pour mettre en œuvre un groupement de commandes d'achat de prestations d'assurance couvrant les risques induits par l'inaptitude des agents publics à leurs fonctions

AUTORISE le maire à signer tous documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.
En Mairie le 18 août 2022 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-
Présents :	11	Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme
Votants :	15	Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin
Absents :	4	MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY
Excusés :	0	

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale LABEUICHE - Mme Aurore COURGEY
12 août 2022

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUICHE à M. Olivier BOURNEZ - Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY
22 août 2022

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 29/2022

Préfecture du Terr. de Belfort

22 AOUT 2022

Objet : Plan de relance ONF : attribution du marché

Après examen des propositions des candidats et du rapport d'analyse des offres ~~composées~~ ^{complétées} par l'Office National des Forêts présenté par Monsieur le Maire concernant les travaux de reboisement du Plan de Relance en forêt communale de CHAUX.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de retenir les offres suivantes :

Pour le lot 1 : travaux de préparation de la végétation et du sol :

- Entreprise retenue : WADEL Reboisement SARL
- Pour un montant de 12 802,50 € HT soit 14 082,75 € TTC

Pour le lot 2 : travaux de plantation et répuulsif :

- Entreprise retenue : Groupement WADEL (SCA Pépinières + SARL Reboisement)
- Pour un montant de 21 944,55 HT soit 24 139,01 € TTC

NOTIFIERA à l'entreprise WADEL Reboisement SARL (mandataire du groupement) qu'elle est retenue pour réaliser les travaux du lot 1 et du lot 2

DEMANDE à l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission d'Assistant Technique à Donneur d'Ordre d'émettre les ordres de service de démarrage des travaux et les bons de commande relatifs à l'exécution du marché

DIT que l'ensemble des frais liés à cette cession seront supportés par le demandeur (frais de géomètre et d'acte).

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 18 août 2022 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacky Chipaux", written over the circular stamp.



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Étaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-
Présents :	11	Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme
Votants :	15	Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin
Absents :	4	MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY
Excusés :	0	

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale
12 août 2022 LABEUCHE - Mme Aurore COURGEY

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme
22 août 2022 Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUCHE à M.
Olivier BOURNEZ - Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 30/2022

Objet : Devis abattage et façonnage parcelles 3-4-25-41

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un devis estimatif établi par l'entreprise ZELLER d'Eloie pour l'abattage et le façonnage des parcelles forêts 3-4-25 et 41.

Le montant global de ces travaux s'élève à **29 670 € HT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

VALIDE la signature de ce devis



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 18 août 2022 - Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-
Présents :	11	Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme
Votants :	15	Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin
Absents :	4	MANGEOLLE - - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY
Excusés :	0	

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale
12 août 2022 LABEUCHE - Mme Aurore COURGEY

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme
22 août 2022 Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUCHE à M.
Olivier BOURNEZ – Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 31/2022

Objet : Reconduction poste « Parcours Emploi Compétences »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 31 du 30 septembre 2021 relative à la création d'un emploi dans le cadre « Parcours Emploi Compétences » pour une durée d'un an.

Le contrat de l'agent recruté arrivant à terme le 31 août 2022, il est possible de le reconduire selon les modalités suivantes :

- Contenu du poste :
 - Réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune
 - Gérer le matériel et l'outillage...
 - Entretien et assurer des opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts, du bâtiment, de la mécanique, des eaux, de l'assainissement
 - Peut éventuellement réaliser des opérations de petite manutention
- Durée du contrat : 6 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 30 heures (20 h prises en charge par l'Etat)
- Rémunération : SMIC
- Signature de la convention avec Pôle Emploi et du contrat de travail à durée déterminée avec l'agent en poste

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de reconduire le dispositif « Parcours Emploi Compétences » selon les modalités énoncées par Monsieur le Maire

AUTORISE la signature de la convention afférente au dispositif et du contrat de travail à durée déterminée de l'actuel agent à ce poste pour une durée de 6 mois

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 18 août 2022 – Le Maire, Jacky CHIPAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Chipaux', is written over a circular blue ink stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Belfort' around the perimeter.

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15
Absents : 4
Excusés : 0

Étaient présents :

M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale LABEUICHE - Mme Aurore COURGEY
12 août 2022

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUICHE à M. Olivier BOURNEZ - Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY
22 août 2022

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 32/2022

Objet : Demande de subvention : aménagement trottoirs tronçons 1 et 3

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la continuité du projet d'aménagement de trottoirs Grande Rue – RD 465 initialement construit sur 3 tronçons. Des subventions du Département (2022) et de la DETR (2021 et 2022) ont déjà été allouées pour les tronçons 1 et 2.

La programmation a été revue pour regrouper les 3 tronçons en un seul. Cela implique qu'une demande d'aides financières extérieures correspondant initialement au tronçon 3 (maintenant solde tronçon 1 + tronçon 2) doit être sollicitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE la continuité du projet d'aménagement trottoirs Grande Rue – RD465

AUTORISE le Maire à engager les démarches, à signer tous les documents se rapportant au projet et d'inscrire la dépense au Budget des différents exercices concernés

SOLLICITE une aide financière :

- au titre de la DETR
- du Conseil Départemental

Préfecture du Terr. de Belfort
22 AOUT 2022
Service Courrier

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme

En Mairie le 18 août 2022 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-
Présents :	11	Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme
Votants :	15	Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin
Absents :	4	MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY
Excusés :	0	

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale LABEUCHE - Mme Aurore COURGEY
12 août 2022

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUCHE à M. Olivier BOURNEZ - Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY
22 août 2022

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 33/2022

Objet : Demande de subvention : éclairage public

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de modifier l'éclairage public de la commune pour le passer en mode led. Ce changement permettra à court terme une réduction non négligeable de la facture énergie

Il convient de solliciter une aide financière pour concrétiser ce projet

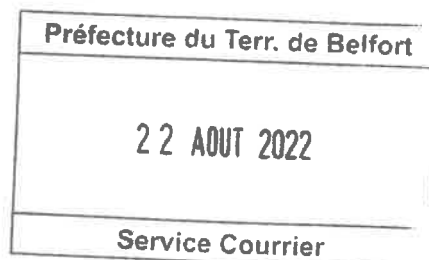
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le projet de modification de l'éclairage public

AUTORISE le Maire à engager les démarches et signer tous les documents se rapportant au projet et d'inscrire la dépense au budget de l'exercice concerné

SOLLICITE une aide financière de :

- * Territoire d'Energie 90
- * DETR
- * DSIL
- * Conseil Départemental



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 18 août 2022 – Le Maire, Jacky CHIPAUX

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

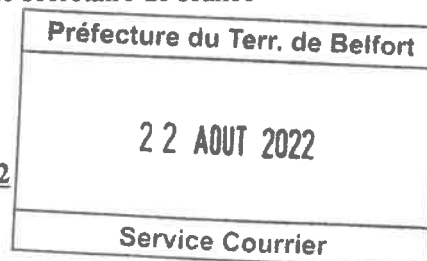
En exercice :	15	
Présents :	11	M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY
Votants :	15	
Absents :	4	
Excusés :	0	

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale LABEUICHE - Mme Aurore COURGEY
12 août 2022

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUICHE à M. Olivier BOURNEZ - Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY
22 août 2022

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 34/2022



Objet : Cession terrain Eco Point au SMICTOM

Dans le cadre du projet d'implantation d'une nouvelle plate-forme de collecte des déchets verts, le SMICTOM de Rougemont-le Château, souhaite acquérir la parcelle de l'Eco Point situé « chemin du cimetière » et appartenant à la Commune de Chaux, référencée : Parcelle A481- Terrain de 1792 m². Cette emprise communale serait donc cédée au SMICTOM au prix de l'euro symbolique, l'ensemble des frais liés à cette opération restant à la charge du demandeur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu le projet du SMICTOM d'implanter une plate-forme déchets verts,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE la cession de cette parcelle communale au profit du SMICTOM de Rougemont-le-Château au prix de l'euro symbolique,

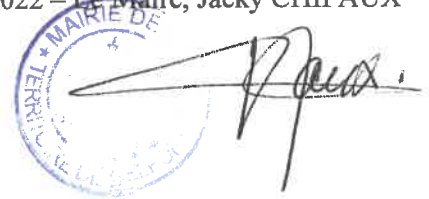
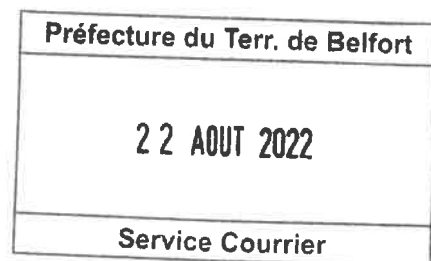
AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires à la formalisation de ce dossier, et notamment la signature de l'acte de vente, en l'étude de Maître Isabelle TROUILLAT, Notaire à ROUGEGOUTTE,

DIT que l'ensemble des frais liés à cette cession seront supportés par le demandeur (frais de géomètre et d'acte).

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 18 août 2022 – Le Maire, Jacky CHIPAUX

A circular blue ink stamp from the Mairie de Territoire de Belfort is partially visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jacky Chipaux'.

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15
Absents : 4
Excusés : 0

Etaient présents :

M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale LABEUICHE - Mme Aurore COURGEY
12 août 2022

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUICHE à M. Olivier BOURNEZ - Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY
22 août 2022

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 35/2022

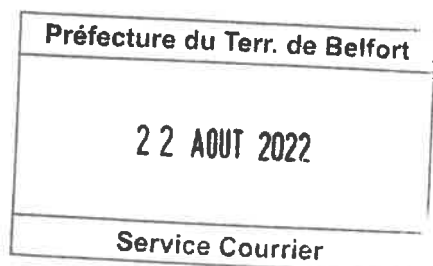
Objet : Rapport bilan Smictom 2021

Conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 06 mai 1995, le Maire donne lecture du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Le rapport est consultable en Mairie.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.
En Mairie le 18 août 2022 - Le Maire, Jacky CHIPAUX



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 18 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit août à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15
Absents : 4
Excusés : 0

Etaients présents :

M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY

Date convocation : Absent (s) : Mme Chantal LESOU - Mme Sandrine THIRION - Mme Pascale LABEUICHE - Mme Aurore COURGEY
12 août 2022

Date affichage : Procuration (s) : Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI - Mme Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX - Mme Pascale LABEUICHE à M. Olivier BOURNEZ - Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY
22 août 2022

M. Jean-Luc DEVILLONI est nommé secrétaire de séance

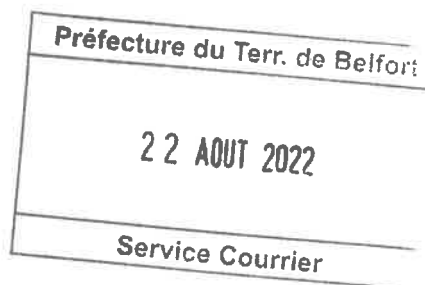
Délibération n° 36/2022

Objet : Rapport bilan eau 2021

Conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 06 mai 1995, le Maire donne lecture du rapport annuel 2021 sur le service public de l'eau potable.
Le rapport est consultable en Mairie.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE le rapport annuel 2021 sur le service public de l'eau potable.



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.
En Mairie le 18 août 2022 - Le Maire, Jacky CHIPAUX



PROCES VERBAL DE SEANCE

22 AOUT 2022

Service Courrier

La séance est ouverte à 20 heures

Maire : Jacky CHIPAUX / Secrétaire de séance : Jean-Luc DEVILLONI

Présents : 11

M. Jacky CHIPAUX - M. Jean-Luc DEVILLONI - M. Eric RIO - M. Jean-Charles MARIE - M. Jean-Michel DUPONT - M. Olivier BOURNEZ - Mme Danielle JACQUIOT - Mme Stéphanie GAUTIER - M. Valentin MANGEOLLE - M. Philippe MORCELY - Mme Mélanie BOUERY

Représentés (procurations) : 4

Mme Chantal LESOU à M. Jean-Luc DEVILLONI

Mme Sandrine THIRION à M. Jacky CHIPAUX

Mme Pascale LABEUCHE à M. Olivier BOURNEZ

Mme Aurore COURGEY à Mme Mélanie BOUERY

Quorum : supérieur à 8 = atteint

1°) RECAPITULATIF DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

2°) ORDRE DU JOUR :

- Mise en œuvre contrat assurance inaptitude agents publics
----) adoptée à l'unanimité
- Plan de relance ONF : attribution du marché
---) adoptée à l'unanimité
- Devis abattage et façonnage (parcelles 3-4-25-41)
---) adoptée à l'unanimité
- Reconduction poste « Parcours Emploi Compétences »
---) adoptée à l'unanimité
- Demande de subvention aménagement trottoirs tronçons 1 et 3
---) adoptée à l'unanimité
- Demande de subvention éclairage public
---) adoptée à l'unanimité
- Cession terrain eco point au Smictom
---) adoptée à l'unanimité
- Bilan Smictom 2021
---) adoptée à l'unanimité
- Bilan Syndicat des Eaux 2021
---) adoptée à l'unanimité

3°) INFORMATIONS DIVERSES

PHOTOS AERIENNES : Des prises de vue aériennes de la Commune ont été réalisées par la société PHOTO PIRENAIC d'ANNECY (Haute-Savoie). Deux agrandissements sont offerts. Afin de déterminer ce choix, il est proposé à chaque membre du Conseil Municipal d'exprimer sa préférence par mail. A l'issue de ce sondage, la décision pourra être prise.

PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUELEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE : il est porté à la connaissance des conseillers un document récapitulatif de ces renouvellements

VELO GOURMAND : L'Association Val d'Oye de VALDOIE informe que dans le cadre de sa manifestation prévue le 18 septembre prochain, la Commune sera traversée au niveau de la piste cyclable. Plus de 250 personnes participeront à cette programmation

PARTICIPATION CITOYENNE : Face à la recrudescence de petits délits sur la Commune (dépôt sauvage, destruction matériel voirie, infraction à la législation etc...), il est décidé de mettre en action la participation citoyenne. Cette action n'a pas pour but de remplacer l'intervention des forces de l'ordre mais simplement sensibiliser les contrevenants aux effets de leurs actes

ANIMATIONS COMMUNALES : Il est décidé de renouveler « le marché d'automne » qui a connu un franc succès l'an passé. La date retenue sera le 15 octobre prochain de 10h à 18h. De même l'après-midi de rencontre entre déplacés Ukrainiens sera renouvelé en septembre (date à définir)

METEO DES MAIRES : Nouvelle émission télévisée diffusée sur France 3 Région, basée sur divers sujets concernant une Commune qui seront évoqués avec le Maire. Jacky CHIPAUX sera l'initiateur de cette première émission le 29 août prochain

Séance levée à 21 heures 50

Le Maire,
Jacky CHIPAUX




Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc DEVILLONI

